

# Pour un vrai renforcement de la philosophie dans l'enseignement secondaire

Lettre ouverte à Jean-Michel Blanquer

Monsieur le Ministre,

En maintenant la philosophie parmi les épreuves écrites finales du baccalauréat, en lui octroyant quatre heures dans le tronc commun en classe terminale et en l'intégrant à un enseignement de spécialité pluridisciplinaire intitulé « Humanités, littérature, philosophie », vous estimez la traiter avec égard, au point d'affirmer que, de toutes les disciplines enseignées au lycée, elle serait la plus renforcée par votre réforme. Sans mettre en doute la sincérité de votre opinion, nous devons lui préférer la vérité : l'enseignement philosophique tel qu'il est encore dispensé dans « la classe de philosophie », fruit d'une si prestigieuse histoire et exception française dans le monde, pâtirait gravement de mesures si peu attentives à la nature des choses.

Nous ne souhaitons ni défendre à tout prix quelque *statu quo* ni pousser des cris d'orfraie devant le seul mot de « réforme », mais rappeler des principes que nul gestionnaire ne peut bafouer s'il entend servir l'intérêt général. Les disciplines scolaires, qui sont le moyen de l'émancipation, constituent le cœur de l'instruction publique. Elles ne sont évidemment pas figées une fois pour toutes : chacune évolue en intégrant les apports de la recherche ou bien en tenant compte des évolutions de la société et des changements intervenus dans le monde. Toutes ont cependant des caractéristiques inhérentes à la nature de leur objet, lentement mûries au sein d'une tradition académique que nul geste administratif ne peut ignorer sans devenir arbitraire, pour ne pas dire meurtrier. Tenir compte de leur spécificité n'est pas leur faire une faveur, et demander qu'on respecte l'identité de la philosophie quand on entreprend de redéfinir les modalités de son enseignement n'est pas réclamer pour elle quelque privilège.

Or la philosophie, dont il ne faut pas chercher la définition ailleurs que chez les philosophes eux-mêmes, ne cesse d'affirmer, dans ses textes fondateurs aussi bien que parmi les plus récents, l'universalité de son objet, rien de ce qui est humain ne lui étant étranger, ce dont elle tire à la fois son identité et sa méthode. Il en résulte certaines conséquences pour son enseignement que vos projets contredisent en tout point :

1/ On enseigne au lycée les éléments de philosophie à l'usage de l'honnête homme. En faire, dans ce contexte, une affaire de spécialistes est un non-sens, que son impossible mise en œuvre rend également manifeste : comment des élèves pourraient suivre dès la classe de Première, en tant que spécialité, ce qu'ils sont censés découvrir avec d'autres en Terminale, au titre des enseignements communs ?

2/ Ces éléments de philosophie ne forment pas un programme de matières, dont on pourrait extraire des morceaux et répartir l'enseignement sur plusieurs niveaux de la

scolarité, mais sont exposés dans un programme de notions. Sa consistance repose sur l'ordre des raisons dont le professeur est philosophiquement responsable par son enseignement qui seul, en vertu de sa cohérence et de son unité, peut faire d'un programme qui n'est, de prime abord, qu'une liste hétéroclite de mots un ensemble de notions.

3/ Mettre ses pensées en ordre a pour condition essentielle le loisir, d'où l'école tire son nom. Ce pourquoi on réserva jadis jusqu'à dix heures de philosophie à la classe du même nom, dont l'actuelle Terminale L, avec ses huit heures hebdomadaires, est hélas l'unique héritière. Avoir le temps d'étudier des œuvres, non de simples extraits, mais aussi pouvoir en perdre en d'apparentes digressions dont la matière est fournie par les élèves eux-mêmes et grâce auxquelles l'enseignement devient effectivement, selon l'éclairante formule d'Aristote, « l'acte commun du maître et de l'élève », telle est la condition *sine qua non* pour que, sous le nom de philosophie, on apprenne à penser au lieu d'ingurgiter à la hâte et dans le désordre de simples opinions.

Monsieur le Ministre, porter l'horaire hebdomadaire de philosophie à quatre heures dans le tronc commun ne la renforce pas : c'est ajouter une heure à ceux qui en avaient trois, mais en ôter quatre à ceux qui en avaient huit ! Perte considérable que ne compense nullement la discrète présence de la philosophie au sein d'une spécialité pluridisciplinaire censée prendre le relais de la série littéraire. D'autant plus que, vous le savez fort bien, les élèves dits littéraires le sont de moins en moins, choisissant de plus en plus cette voie par aptitude pour les langues vivantes, quand cette orientation est choisie et non pas simplement subie. Seule une minorité choisirait donc cet objet non-identifié que vous qualifiez abusivement de spécialité, lequel assigne à résidence la philosophie dans une cohabitation exclusive avec la littérature que tout professeur de philosophie juge arbitraire, tant elle aurait pu aussi utilement cohabiter avec les sciences ou d'autres disciplines – du moins si l'on tenait absolument à donner à de tels enseignements un caractère pluridisciplinaire, ce qu'il eut fallu non seulement justifier mais faire pour tous.

Quant au maintien de la philosophie parmi les épreuves finales lui valant d'être improprement qualifiée d'épreuve universelle, ce qui la désigne une fois de plus auprès du profane comme discipline « privilégiée », nous ne pouvons vous en rendre grâce car, en raison du contrôle continu et de l'anticipation des autres épreuves, 92% de leur examen sera déjà joué lorsque les candidats se présenteront à cette épreuve, qui est aujourd'hui la première d'un baccalauréat encore digne de ce nom !

Pour renforcer la philosophie, mieux vaudrait la supprimer des enseignements de spécialité, compromis bancal et douteux comme ils le sont tous, et conforter son statut d'enseignement commun en l'introduisant comme tel dès la Première à raison de quatre heures ou, à défaut, en maintenant son enseignement aux seules Terminales mais en le dotant de six heures : serait alors respectée sa nature ; serait également désamorcée la querelle de boutiquiers entre professeurs de lettres et de philosophie pour se répartir l'horaire d'une pseudo-spécialité qui, mettant des enseignants en concurrence pour enseigner leur discipline, est indigne de leur fonction.

Reste que la maquette actuelle n'est guère satisfaisante, qu'elle suscite de légitimes réclamations de toutes parts, et que la façon dont les uns et les autres frappent à votre porte

pour obtenir un meilleur traitement, faisant parfois argument de celui dont est censé bénéficier la philosophie, ne peut rien donner de bon. Seules une vision d'ensemble claire, respectant pour toutes les disciplines des principes intangibles et consacrés, ainsi qu'une prise en compte plus attentive des difficultés qu'on veut résoudre sur le terrain, permettront de vaincre les résistances et de susciter l'indispensable adhésion des professeurs sans laquelle votre réforme serait un échec de plus.

Texte collectif publié dans l'édition du 25 mai 2018 par *Le Figaro* et dans l'édition du 18 juin 2018 par *L'Humanité*

Pour signer cette lettre, envoyer un message contenant nom, prénom, qualité, établissement, ville et département (comme ci-dessous) à [rene.chiche@club-internet.fr](mailto:rene.chiche@club-internet.fr)

*Cent vingt premiers signataires (par ordre chronologique) :*

**René Chiche** – Professeur de philosophie, La Ciotat (13), membre du Conseil supérieur de l'éducation – **Michel Fichant** – Professeur émérite à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université (75), ancien président du Groupe d'experts pour les programmes scolaires de philosophie – **Frédérique Evenou**, Professeur de philosophie, hon. – **Robert Redecker**, philosophe, écrivain – **Henri Pena-Ruiz**, philosophe, écrivain – **Véronique Verdier**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Stéphan Vaquero**, professeur de philosophie, Brignoles (83) – **Romain Buin**, professeur de philosophie, Orsay (91) – **Pierre-Yves Quivigier**, Professeur des Universités, Nice (06), Président de la 17<sup>ème</sup> section (philosophie) CNU, Directeur du département « Ethique et sciences humaines » de la faculté de médecine de Nice – **Stéphane Marcireau**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Cyril Hunault**, professeur de philosophie, Rezé (44) – **Fabrice Collot**, professeur de philosophie, Reims (51) – **Gabriel Perez**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Maud Lambert**, professeur de philosophie, Vannes (56) – **Jean-François Robinet**, professeur en CPGE, hon., Lille (59) – **Christine Leroy**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Pierre Viangalli**, professeur de philosophie, Bourg-en-Bresse (69) – **Marc Ruggieri**, professeur de lettres modernes, Paris (75) – **Anne-Marie Chazal**, professeur de lettres classiques, Gap (05) – **Emmanuel Guérin**, professeur de philosophie, Carmaux (81) – **Marie-Pierre Lecuirot**, professeur de lettres, Tours (37) – **Gilles Barroux**, professeur de philosophie CPGE, Meaux (77), chercheur associé SPHERE – **Théo Polychronis**, professeur de lettres classiques, Colombes (92) – **Jean Lombard**, Inspecteur d'académie honoraire, ancien professeur, Saint-Denis (97) – **Marie-Julie Poulot**, professeur de philosophie, Bordeaux (33) – **Yann Fache**, professeur de philosophie CPGE, Lille (59) – **Christian Berner**, Professeur des Universités, Nanterre (92) – **Marie-Hélène Gauthier**, MDC-HDR de philosophie, Université de Picardie (80), CNU 17<sup>ème</sup> section – **Dominique Ottavi**, Professeur des Universités, Sciences de l'éducation, Nanterre (92) – **Anne Le Paige**, professeur de lettres classiques, Paris (75) – **Pierre Guislain**, enseignant-chercheur en philosophie, professeur à l'ENSA, Dijon (21), chargé de cours à Nanterre (92) et Université de Bourgogne (21) – **Etienne Pinat**, professeur de philosophie, Châteaudun (28) – **Irène Plazis**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Catherine Leferme**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Jean-Paul Jouary**, professeur de philosophie CPGE, hon. – **Marc Vaillant**, professeur de philosophie, Les Mureaux (78) – **Thomas Viet**, professeur de philosophie, Vaujours (93) – **Adeline Geslin**, professeur de philosophie, Le Caire (Egypte) – **Pascal Verrier**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Marie Boeswillward**, professeur de philosophie et lettres classiques, Paris (75) – **Alexis Weislinger**,

étudiant en philosophie, Strasbourg (67) – **Skender Hekalo**, professeur de philosophie, Nancy (54) Metz (57) – **Céline Jouin**, MDC philosophie, Université de Caen-Normandie (14) – **Aziz Hilal**, professeur d'arabe et de philosophie, Le Caire (Egypte) – **Adrien Bordais**, professeur de philosophie, Nantes (44) – **Alain Vincent**, professeur de philosophie, Rambouillet (78) – **Muriel Dangremont**, professeur de philosophie, La Possession, (97) – **Vanessa Nurock**, MDC, Université Paris VIII, Paris (75) – **Dimitri Derat**, professeur de philosophie, Le Raincy (93) – **Benjamin Thieffry**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Anne-Sophie Mazars**, professeur de philosophie, Bordeaux (33) – **Eric Jonnekin**, professeur de philosophie, Nice (06) – **Daniel Arnaud**, docteur en philosophie, Ajaccio (20) – **Marion Guillot**, professeur de philosophie, Savenay (44) – **Jean-François Crépel**, professeur de philosophie, Nantes (44) – **Yann Le Dorner**, professeur de philosophie, Le Tampon (97) – **Ségolène Bouis**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Mathieu Barraquier**, professeur de philosophie, Gorges-les-Gonnesse (95) – **Thierry Martin**, Professeur des Universités, professeur de philosophie des sciences, Université de Franche-Comté, Besançon (25) – **Stéphane Bonnet**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Xénophon Tenezakis**, professeur de philosophie, Nancy (54) – **Marie Coulon**, professeur de lettres, Le Raincy (93) – **Emilie Berthier**, professeur de philosophie (28) – **Isabelle Barbéris**, MDC Esthétique du théâtre, Université Paris-Diderot (75) – **David Chappé**, professeur de mathématiques, Pont-l'Abbé-d'Arnoult (17) – **Jeanne-Marie Roux**, professeur de philosophie (94) et chercheuse post-doctorante Université de Bruxelles – **Viviane Ventrin**, professeur de philosophie et psychologue CIO Montbéliard (25) – **Johann Margulies**, écrivain, physicien nucléaire et enseignant à Sciences-Po, Paris (75) – **Sylvie Houdoux**, professeur de philosophie, Riom (03) – **Nathalie Lafleurriel**, professeur de philosophie, Cussat (03) – **Adeline Dubreuil**, professeur de lettres modernes, Oyonnax (01) – **Emmanuel Lascoux**, helléniste, professeur en CPGE, Rouen (76) – **Dimitri Fournier**, professeur de philosophie au CSES, Ramonville (31) – **Marie-Laure Premiski**, ancienne élève de L, attachée commerciale, Valençay (36) – **Alexandre Jakubiec**, professeur d'histoire, Poitiers (17) – **Nathalie Rock**, professeur de lettres classiques, Claix (38) – **Yannick Philippe**, ATE, Avesne-sur-Helpe (59) – **Samuel François**, doctorant à l'École de droit Sorbonne, Paris (75) – **Pascal Romagnat**, professeur de lettres classiques, Chamalières (63) – **Jean-Michel Valette**, professeur documentaliste, Frouzins (31) – **Matthieu Faucher**, professeur des écoles, Pellevoisin (36) – **Sylvain Dumont**, professeur de philosophie, Saigon, Vietnam – **Hélène Pinna**, professeur de philosophie, lycée français de Colombie – **Boudjema Mohandi**, professeur de philosophie, Tampon (97) – **Alexandre Simon**, professeur de philosophie, lycée français de Hong-Kong – **Denis Collin**, professeur de philosophie en CPGE, Rouen (76) – **José Le Roy**, professeur de philosophie, Paris (75) – **France Israel**, professeur de philosophie, Reims (51) – **François Rondeleux**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Sophie Astier-Vezon**, professeur de philosophie en CPGE, Clermont-Ferrand (63) – **Murielle Beauxis-Lagrange**, professeur de philosophie, Saint-Louis (97) – **Séverine Plume**, professeur de philosophie, Riom (63) – **Jeanine Barès**, retraitée éducatrice spécialisée (23) – **Martine Eggenpiller**, professeur de philosophie, Luxeuil-les-Bains (70) – **Karine Pestis**, professeur de philosophie, Montgeron (91) – **Michel Carrière**, consultant en ressources humaines, Paris (75) – **Stephan Pezechpour**, responsable administratif et financier, Molsheim (67) – **Michel Bouton**, professeur de philosophie, Montigny-le-Bretonneux (78) – **Pascal Jacqmarc**, professeur de philosophie, Saint-Germain-en-Laye (78) – **Geoffrey Martin**, professeur de philosophie, Metz (57) – **Sylvie Vinsard**, PLP mathématiques-sciences, Wasquehal (59) – **Sandrine Poignard**, professeur des écoles (78) – **Françoise Aït Hadi-Laurent**, professeur de philosophie, Paris (75) – **Jean-Michel Couvreur**, professeur de philosophie, Meaux (77) – **Philippe Herr**, professeur de lettres, Troyes (10) – **Sylvie Puech-Ranc**, professeur de philosophie, Montigny-le-Bretonneux (78) – **Jean-Jacques Delfour**, professeur de philosophie, Toulouse (31) – **Elisabeth Roche-**

**Grandpierre**, professeur de philosophie, Aix-en-Provence (13) – **François-Xavier de Peretti**, professeur de philosophie, chargé d'enseignement à l'Université d'Aix-Marseille (13) – **Guillaume Harang**, professeur de philosophie, Mortagne-au-Perche (61) – **Vincent Maclos**, professeur de philosophie, Montigny-le-Bretonneux (78) – **Nathalie Coulvier**, professeur de philosophie, Cergy (95) – **Gérald Imbert**, professeur de sciences économiques et sociales, La Ciotat (13) – **Nathan Assimpah**, professeur de philosophie, Mantes-la-Jolie (78) – **Pierre-Jean Borey**, professeur de philosophie, Besançon (21) – **Antoine Desjardin**, professeur de lettres, Paris (75) – **Véronique Le Ru**, Professeur des Universités, philosophie, Université de Reims (51) – **Florian Tomasi**, étudiant en philosophie, Aix-Marseille (13) – **Moïra Coetaux**, psychologue clinicienne, Oullins (69) – **Roxane Tanzy**, professeur de philosophie, Leconte-de-Lisle (97) – **Christine Zecchini**, professeur de philosophie, Mulhouse (68) – **Gaëlle Mougín**, psychiatre, doctorante en philosophie, Archives Husserl ENS Paris, Marseille (13) – **Gilles Tournier**, professeur de lettres classiques, Villers-Cotterêts (02) – **Alonso Tordesillas**, Professeur des Universités, philosophie, Université d'Aix-Marseille (13) – **Marie Rabiller**, Professeur des Universités, philosophie, Université de Nantes (44)